

<https://ricochets.cc/Ardeche-scandale-de-la-pollution-de-la-riviere-Eyrieux-les-autorites-responsables-et-coupables-7906.html>



Ardèche, scandale de la pollution de la rivière Eyrieux, les autorités responsables et coupables



- Les Articles -

Publication date: jeudi 7 novembre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Depuis sa conception, le barrage des Collanges est très problématique, les décisions des élus concernés et leur non respect des mesures prévues avant la construction ont aggravé les choses.

..Jusqu'aux très graves pollutions en octobre 2024 provoquées par les décisions de la SDEA de Olivier Amrane (président du Département de l'Ardèche), des décisions validées par la préfète de l'Ardèche Sophie Elizéon, le SMEC (Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol) de Christophe Gauthier et sans doute le CNR, et peut-être d'autres encore.

De plus ces autorités, à commencer par la SDEA, ont ignoré sciemment les alertes des associations environnementales et des pêcheurs, qui n'ont pas été associées aux décisions finales.

Les habitants en aval du barrage n'ont pas été avertis de « l'expérimentation » funeste du 2 octobre, et la SDEA a réouvert la vanne de fond les 8 octobre, et 17-18 octobre (crue).

A ce jour, aucun de ces individus responsables du dernier désastre en date n'a démissionné pour se mettre à disposition de la justice.

- ▶ **Ce barrage est un projet foireux dès le départ** avec : ratage, non respect des engagements (sur l'évacuation des déchets de l'ancienne décharge et le traitement des eaux usées des industries et des communes), eutrophisation du lac et de l'Eyrieux, absence de communication et de codécision, pollutions graves, destruction d'espèces protégées... Le bilan est lourd, et la responsabilité des autorités est avérée. La culpabilité de la chaîne décisionnaire menant au désastre d'octobre est avérée vu qu'ils étaient parfaitement au courant de la situation et ont ignoré les avertissements.

Mais l'option néfaste d'ouverture de la vanne de fond a été choisie, [car moins chère et plus rapide](#), avec l'onction du cabinet Antea (voir plus bas). Les autorités ont préféré tirer la chasse sans prévenir sur la vallée de l'Eyrieux plutôt que de vraiment chercher à réparer les erreurs et mauvais choix volontaires du passé.

Voici deux articles récents de l'association BEED pour comprendre le barrage et son histoire funeste depuis ses origines jusqu'à cet automne

- ▶ Des rappels accablants et édifiants :

- 28/10 : [De la conception du barrage et de son usage...](#)
- 30/09 [FAIRE BARRAGE...](#)

Extrait :

Il faut rappeler que l'Eyrieux fait transiter de Saint-Martin-de-Valamas au Cheylard, les eaux brutes non traitées des industriels de la vallée : Tanneries, bijouteries, industries chimiques, industries textiles, teintureriers. Ainsi de 1983 à 1988, la retenue d'eau des Collanges a reçu pendant 6 ans, des eaux usées industrielles polluantes.

La station d'épuration intercantonale est construite en 1988, station unique (au lieu des 12 stations prévues). Cette station biologique n'a pas vocation à traiter tous types de déchets, et pourtant le SIAVD (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée de la Dorne) signera des conventions avec les industriels de la vallée pour recevoir leurs eaux brutes.

Ardèche, scandale de la pollution de la rivière Eyrieux, les autorités responsables et coupables

À tel effet qu'en 1995, après 6 ans de fonctionnement, la corrosion des enduits de la station est telle qu'il faut les refaire et fermer la station pendant 3 mois (période pendant laquelle c'est à nouveau le lac qui recevra les eaux usées et effluents en direct).

Et c'est seulement en 1997 que les eaux pré-traitées des industries de bijoux de Saint-Martin-de-Valamas seront raccordées à la station d'épuration.

En synthèse, les effluents industriels non traités des industries de la vallée de la Dorne et du Cheylard ont été déversés pendant 6 ans dans la retenue des Collanges et pendant encore 8 ans ceux de Saint-Martin-de-Valamas seront évacués par l'Eyrieux dans la retenue. Ces pratiques expliquent la teneur en métaux lourds des eaux et des sédiments du lac.

Les premiers symptômes de pollution apparaissent dès 1988 avec l'eutrophisation des eaux du lac (concentration d'éléments nutritifs - nitrates et phosphates - dans les eaux) qui a pour conséquence le développement des algues. En 1992, le service de l'eau et des milieux aquatiques de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) révèle le caractère hyper-eutrophe de la retenue (lac le plus eutrophe de Rhône Alpes). Depuis, l'eutrophisation s'est propagée sur tout le linéaire aval de l'Eyrieux, en été.

- ▶ Depuis son origine il y a plus de 40 ans ce barrage des Collanges est un fiasco, les décisions et pratiques foireuses des élus et autorités se succèdent et s'empilent jusqu'à la touche finale (?) en octobre 2024 de la SDEA de Olivier Amrane et de leurs complices qui lâchent sciemment des boues toxiques dans la rivière Eyrieux et tuent des milliers de poissons et autres espèces aquatiques. Et ce en ignorant les multiples alertes et avertissements d'associations, en ignorant criminellement le passif, en n'informant pas la population.

A présent ils comptent sur une commission de « rattrapage » après coup et sur l'émotion des inondations pour essayer de faire oublier l'affaire et leur culpabilité.



Ardèche, scandale de la pollution de la rivière Eyrieux, les autorités responsables et coupables Pollution suite aux choix de SDEA, Olivier Amrane, Préfète, SMEC...

En Ardèche, la colère après la vidange d'un barrage aux eaux toxiques

- ▶ Sur Reporterre.net : [En Ardèche, la colère après la vidange d'un barrage aux eaux toxiques](#) - En Ardèche, la vidange d'un barrage de 3 millions de m3 a tué des milliers de poissons et déversé dans la rivière d'énormes quantités de métaux lourds. Les riverains, en colère, exigent que leur voix soit enfin entendue.

« L'Eyrieux n'est pas un égout »

(...)

« On fait partie du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, de la zone Natura 2000... Quand on voit cette catastrophe, on se demande à quoi [ces labels] servent ? »

(NOTE : ces labels sont du vent, ils servent à endormir les gens en faisant croire que la nature et l'écologie sont prises en compte - Natura 2000 n'empêche pas les aménagements du "développement économique")

(...)

La Fédération départementale de pêche, qui s'était opposée à cette vidange, a fait analyser l'eau en aval du barrage et a découvert la présence de métaux lourds

Las, comme l'avaient prédit plusieurs associations environnementales, cette vidange a mal tourné. D'abord, des milliers de poissons sont morts : barbotant dans la boue, ils ont été privés d'oxygène. Une hécatombe, suivie d'une forte pollution due à des boues chargées en métaux lourds. **La Fédération départementale de pêche, qui s'était opposée à cette vidange, a fait analyser l'eau en aval du barrage et a découvert la présence de fer (1 000 fois plus élevée que les seuils règlementaires), d'aluminium (700 fois plus élevée), de plomb (58 fois plus élevée) »** entre autres. **Le tout dans un milieu où vivent loutres, castors, écrevisses à pieds blancs ou encore sonneurs à ventre jaune, pour ne citer que les espèces protégées.**

(...)

Au fond du barrage : 40 000 tonnes de déchets » recouverts d'une couche de terre et de géotextile

Problème : une partie de ce lac artificiel a été implantée sur l'ancienne décharge municipale. « **Il y avait des machines à laver, de la ferraille, des déchets de chantiers, se rappelle Michel Micolon, un habitant du secteur âgé de 73 ans. Ils n'ont rien enlevé, ils les ont planqués.** » Cet homme fait partie de ceux qui se sont opposés à la construction de ce barrage et à l'enfouissement de « ces 40 000 tonnes de déchets » recouverts d'une couche de terre et de géotextile.

(...)

Donc pendant six ans, toutes les eaux industrielles et ménagères du secteur ont été balancées dans la retenue. » **Des effluents chargés notamment de métaux lourds qui ont fini par sédimenter au fond du barrage. La mauvaise qualité de l'eau a rapidement été connue de tous puisque dès la première année, le barrage a été interdit à la baignade.**

(...)

« Quand j'ai vu les résultats d'analyse de la Fédération de pêche, j'ai pris une claque », a raconté Annette Sellier. L'eau de son robinet provient de la nappe phréatique de l'Eyrieux : « Depuis quelques jours, je ne la bois plus. » Même si la maire du village a publié des résultats rassurants concernant sa potabilité, **cette habitante s'attend à ce que les métaux lourds finissent par s'y déposer, y compris dans l'eau qui sert à irriguer les légumes des maraîchers à proximité.**

(...)

« La vallée dépend de la rivière et on est capable de la détruire en une nuit sans prévenir personne », se désolait un autre habitant.

(...)

À la sidération s'est ajoutée la colère. « **Ça donne le sentiment de se faire piétiner** », a résumé Lisa.

L'absence d'information est d'autant plus irritante que le projet est étudié depuis 2018, d'après le syndicat mixte en charge du barrage (SDEA). Les sables et les cailloux bloqués dans le barrage dégradent la rivière en aval, le syndicat a donc l'obligation de régler ce problème. La question était de savoir comment. Plusieurs scénarios ont donc été étudiés : le curage du barrage, son démantèlement ou encore l'ouverture de la vanne de fond » une trappe de 3,6 m de haut et 2,6 m de large.

(...)

Moins d'une semaine après la première ouverture de la vanne, l'expérimentation pour retirer les sédiments, qui devait durer un mois, a pris fin. Une source proche du dossier reconnaît « qu'il y a eu des phénomènes inattendus qui ne sont pas encore expliqués ». En particulier, le rejet dans la rivière de métaux lourds.

(...)

Lundi 14 octobre, d'après la préfecture de l'Ardèche, une cellule d'expertise s'est réunie pour faire le point sur les effets du protocole expérimental. Dans un communiqué elle assure que la SDEA va mener « un protocole d'analyses sur l'eau brute et les sédiments » et faire intervenir un écologue « afin de réduire l'impact des sédiments mobilisés

sur la faune piscicole ».

(NOTE : après coup, une fois que la grave pollution a eu lieu !)

Voir aussi :

- [Communiqué de la préfecture de l'Ardèche du 14 octobre](#)
- [L'arrêté préfectoral du 09 août qui autorisé le vidange des boues](#)
- <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/barrage-des-collanges-l-eau-n-est-pas-polluee-selon-le-sdea-7625362>
- Actus des pêcheurs :
<https://www.peche-poissons.com/actualites/federations/ardeche-le-barrage-des-collanges-debute-sa-vidange-de-s-milliers-de-poissons-meurent-dans-leyrieux-les-pecheurs-en-colere-954967.php>
- [Le problème ne date pas d'hier](#), et le CNR semble impliqué
- Lettre Frapna d'octobre :
<https://5qvaq.r.sp1-brevonet/mk/mr/sh/1f8JAEjGcfF85nn2s0SRmx5X5n/XJ3ypvD4iOhK>

► Deux pétitions avaient été lancées :

- <https://www.change.org/p/stop-%C3%A0-la-vidange-du-barrage-des-collanges-un-d%C3%A9sastre-%C3%A9cologique-en-cours-sur-l-eyrieux>
- <https://www.change.org/p/pour-une-vall%C3%A9e-de-l-eyrieux-vivante>

Autres éléments - Le « développement économique » prime sur tout

Parmi les usines qui sans doute ont pollué à l'époque (qui sait si elles ont encore des rejets dangereux ?, s'ils sont correctement traités par les stations d'épurations actuelles...?!), il y a [Chomarat textiles](#) et Bijoux groupe GL.

Articles sur ces usines :

- <https://tendanceclaire.org/article/contenu/bulletins/contenu/brochures/article.php?id=301>
- <https://www.usinenouvelle.com/article/gl-bijoux-repris-par-un-fonds-d-investissements.N250969>
- <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/gl-perrier-chomarat-au-cheylard-enfin-du-mieux-pour-les-fleurons-de-l-industrie-9439220>

Comme partout, le « développement économique » primait (et prime encore) sur le climat, la nature, la santé. La priorité était (est) que les entreprises tournent et s'en sortent dans le grand merdier capitaliste, qu'il y ait des emplois et des électeurs satisfaits.

Mais un jour où l'autre, des retours de batons sont là...

Tout le monde fermait les yeux sur les pollutions et destructions de la nature du moment que l'argent coulait.

Le problème des sédiments (et de leur toxicité) était connu de longue date (voir plus haut les articles de BEED).

Il y a eut aussi la volonté de satisfaire des agriculteurs en renforçant la capacité de stockage du réseau d'irrigation voir :

<https://www.avenir-agricole-ardeche.fr/articles/22/12/2022/Le-Departement-veut-nettoyer-le-barrage-des-Collanges-8>

[9655/](#) - extrait :

Le président du Département Olivier Amrane s'est rendu cette semaine au barrage des Collanges (Saint-Michel d'Aurance), au côté de Jacques Chabal, maire du Cheylard, de Dominique Bresso, maire de Belsentes et d'André Moins, agriculteur et président de l'association des irrigants de l'Eyrieux.

- **Sur France Bleu**, on voit bien que les autorités étaient parfaitement au courant des graves risques, et les ont pris quand même pour des questions de coûts et pour satisfaire rapidement des agriculteurs (au détriment d'autres agriculteurs... en aval !). La fédération de pêche avait à nouveau alerté, en vain.

Extrait : *André Moins, producteur de pommes de terre et de châtaignes à Chalancon et président de l'association des irrigants de l'Eyrieux : « j'utilise entre 2000 et 4000 mètres cubes par an. Sans ça, l'exploitation ferme. Depuis 30 ans, on se soucie de la capacité de ce barrage. On a trouvé une bonne solution. La nature s'adaptera. »*

Et si on faisait boire à André Moins et à sa famille de l'eau chargée en métaux lourds pendant 30 ans, est-ce qu'ils s'adapteront ? Ca se tente, expérimentons !?

En Ardèche comme partout ailleurs, la nature, les conditions d'existence des habitants, leur santé, les animaux... sont sacrifiés volontairement pour le développement économique, les intérêts de certains, la sainte Croissance.

Le SMEC, Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol, co-responsable du désastre

Après avoir approuvé sans sourciller le projet de vidange test du barrage par la SDEA, [le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol présidé par Christophe GAUTHIER s'émeut ensuite le 10 octobre de la grave pollution.](#)

Le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol SMEC présidé par Christophe GAUTHIER était dans la boucle avec la SDEA et il avait validé le choix d'ouvrir la vanne de fond. La page qui recensait son approbation a depuis été supprimée apparemment : <https://www.eyrieux-crussol.fr/actu/une-operation-experimentale/>.

Elle disait : *Le Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche (SDEA) est propriétaire du barrage des Collanges sur lequel des obligations réglementaires s'appliquent.*

Pour y répondre, les études menées ont proposé plusieurs solutions et pour l'une d'entre elles, des tests vont être réalisés durant le mois d'octobre. L'objectif est de restaurer la continuité écologique sur l'Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges.

Le document de la SDEA expliquant le protocole d'ouverture de la vanne de fond en document joint de cette page du SMEC est toujours en ligne sur :

<https://www.eyrieux-crussol.fr/uploads/documents/document-presentation-protocole-FR-319.pdf>

le voici :



Protocole pilote d'ouverture de la vanne de fond pour acquisition de connaissances Document diffusé par le syndicat mixte SMEC de la rivière Eyrieux

En guise de « continuité écologique », la rivière a hérité d'une continuité de pollution potentiellement persistante !

Le SMEC a donc contribué à « flinguer » la rivière qu'il est censé protéger !

Le SMEC a donc contribué à « flinguer » la rivière qu'il est censé protéger ! Belle performance !

Le SMEC de Christophe GAUTHIER qui vante pourtant les zones humides, la biodiversité et la faune aquatique des rivières... n'a pas tiqué en voyant le protocole choisi par SDEA !

Pourtant le SMEC était au courant de l'histoire du barrage des Collanges et ne pouvait donc pas se fier à l'étude produite en 2019 par le cabinet AnteaGroup (les métaux lourds et les PCB ça ne s'évapore pas par miracle !).

L'étude du cabinet Antea Group

En 2019, [un gros cabinet, Antea Group](#) (racheté en septembre 2009 [par un groupe néerlandais coté en bourse, Oranjewoud](#)), fait une étude pour la SDEA et ne semble pas trouver de problèmes sérieux dans les sédiments...!

Les métaux lourds se seraient évaporés miraculeusement ?

► Cette étude est disponible ici :

https://reporterre.net/IMG/pdf/sdea_107915_barrage_des_collanges_analyse_multicriteres.pdf

Elle souligne quand même :

Il reste important de noter que les études de caractérisation des sédiments et de l'eau soulignent le risque de fuite de produits toxiques issus des fûts industriels enterrés dans la décharge avant la construction du barrage.

(...)

Par ailleurs, à l'aval du barrage et de la STEP, on notait des taux

importants de micropolluants, inexistantes à l'amont de la retenue (Nickel, Plomb et Dorne notamment).

Apparemment, dans ce rapport les produits toxiques accumulés dans les sédiments du fait des rejets industriels non traités pendant longtemps (ce qui a été contraire aux engagements pris à la construction du barrage) ne sont pas évoqués.

Les autorités concernées n'ont pas tenu compte de ces alertes ni de celles d'études précédentes et celles d'organisations environnementales.

Anecdote

La droite de Olivier Amrane a remporté le département grâce à la trahison de Christian Féroussier, maire de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

[Celui-ci a été Â« remercié Â» par une catastrophe](#) frappant sa commune provoquée par celui qu'il a contribué à porter au pouvoir...